

**Sujet :** Tr: Fwd: [INTERNET] A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP de Mimizan travaux confortement et concession d'utilisation du DPM) AVIS Travaux conformément berges du Courant de Mimizan

**De :** DDTM 40/SG/AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques) emis par SAINT-LAURENS Sylvie - DDTM 40/SG/AJ <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

**Date :** 21/08/2020 15:33

**Pour :** DDTM 40/SG/AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques) <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP de Mimizan travaux confortement et concession d'utilisation du DPM) AVIS Travaux conformément berges du Courant de Mimizan

**Date :** Fri, 21 Aug 2020 13:21:38 +0000

**De :** vincent duvignac <duvi40@hotmail.fr>

**Pour :** [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) <[pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr)>

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP de Mimizan travaux confortement et concession d'utilisation du DPM)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis Vincent Duvignac, 33 ans, citoyen de Mimizan (plage sud), surfeur professionnel (27 ans de surf, champion de France, d'Europe et du Monde par équipe) et professeur de surf diplômé.

Mon métier et la passion que j'ai pour l'océan et notre littoral m'ont permis de comprendre les mouvements de sable, des différentes houles, et de percer quelques mystères des aléas climatiques en cours. Ce même métier m'a appris l'humilité et l'anticipation des risques lorsque ma vie et celle de mes collègues peut-être en jeu.

Malgré la dette générale de sable sur nos côtes, Mimizan semble la plus épargnée.

En revanche, ce sont les houles qui ont changées depuis une dizaine d'années : en effet nous observons davantage de houles de secteur OUEST, beaucoup plus chargées en PÉRIODE (espacées, souvent 20secondes), et donc clairement plus "destructrices".

Le réchauffement des eaux de la zone de Centre Atlantique (EST Antilles) semble en être responsable. Auparavant, les houles étaient plus courtes (15secondes) de secteur NO.

Aux vues des aménagements réalisés sur plusieurs stations du littoral par enrochements, voir bétonnage, cela semble être une grosse erreur.

Un corps à forte densité telle qu'un rocher d'1/2 tonne n'a pas sa place sur du sable, l'eau créant contre celui-ci **un courant accélérant l'arrachement du sable.**

Il n'y a pas un exemple qui prouverait le contraire.

Ainsi, selon mon humble avis:

-Vouloir rajouter un enrochement en amont du pont serait la **poursuite du désastre** en cours : le sable disparaît, il n'y a plus de plages, les gravas des constructions passées sont visibles, plus de flore/faune, et seulement des eaux stagnantes à marée basse.

-Vouloir **réhausser la digue sud est une erreur**, les fortes rentrées d'eau provoquées par les longues houles d'ouest **rongeraient la dune sud**, et **arracheraient le sable le long de cette digue.**

-Rajouter des blocs sur la digue nord est une perte de temps, d'énergie et d'argent. En revanche la suppression de la dalle est une bonne idée.

On ne peut stopper le phénomène, cependant **la seule technique "douce"** qui a pu faire ses preuves est la plantation de **tronc d'arbres** (pins) à la verticale dans le sable, parallèlement à la dune, pour atténuer la puissance des vagues et éviter la destruction des ouvrages de l'exutoire du Courant et de la dune.

Merci pour votre attention.

Bien cordialement,

**VINCENT DUVIGNAC**

**+33 6 88 94 45 47**